

Madame, Monsieur,

À la suite des recommandations communiquées par les sapeurs-pompiers du Var, nous souhaitons partager avec vous quelques informations et conseils de prévention pour cette période estivale. Quelques gestes simples peuvent contribuer à la sécurité de tous et à la protection de notre environnement.

Notre lotissement étant situé à proximité d'espaces boisés, le risque de feu de forêt mérite une attention particulière.

Concernant les barbecues, nous vous invitons à la plus grande vigilance. Dans le Var, l'utilisation des barbecues à charbon ou à bois est strictement réglementée et peut être interdite selon la période, les conditions météorologiques et la proximité des espaces boisés. Les barbecues à gaz peuvent également être concernés par certaines restrictions. Avant toute utilisation, il est donc recommandé de vérifier les consignes en vigueur.

Quelle que soit la réglementation du moment, quelques précautions de bon sens permettent de réduire les risques :

- éviter d'utiliser un barbecue en cas de vent fort ;
- ne jamais laisser un barbecue sans surveillance ;
- prévoir à proximité un tuyau d'arrosage, un seau d'eau ou un extincteur ;
- s'assurer que les braises sont parfaitement éteintes après utilisation.

Les sapeurs-pompiers rappellent également les bons réflexes en cas de départ de feu à proximité de notre résidence :

- appeler immédiatement le **18** ou le **112**, en indiquant le lieu le plus précisément possible ;
- ne pas tenter de lutter contre un incendie qui se développe rapidement ;
- si le feu est très limité et que cela peut être fait sans se mettre en danger, utiliser un moyen d'extinction adapté ;
- suivre ensuite les consignes données par les services de secours, notamment en cas de confinement ou d'évacuation.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre coopération. En étant attentifs aux gestes de chacun, nous contribuons ensemble à préserver la sécurité de notre lotissement, de ses habitants et du cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Bien cordialement,

Le Syndicat / Bureau

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

[Plus d'informations sur la réglementation dans les massifs forestiers du Var.](#)